



Depart a 18 ans de ma fille sans mon accord

Par **decus**, le **28/12/2010** à **23:22**

Bonjour, je suis perdu ma fille va avoir ses 18 ans le 14 janvier et veut partir vivre chez les parents de son copain que je n'accepte pas et je ne suis pas d'accord avec son idée elle a déjà depuis mars 2010 mois où elle a rencontré son copain fuger 4 fois et perdu son travail etc... je suis obligé de fermer la porte etc....
Est-ce qu'il y aurait un foyer ou quelque chose de la sorte ? est-ce que je peux l'empêcher de partir de la maison ? merci à tous

Par **corima**, le **28/12/2010** à **23:35**

Bonsoir, non, vous ne pouvez pas l'empêcher de partir de la maison, elle va être majeure et vous n'aurez plus l'autorité parentale la concernant. Vous ne pourrez plus rien décider pour elle.
Vous êtes contre le choix qu'elle a fait pour des raisons qui vous sont personnelles. En n'ayant pas accepté son choix tout personnel également, vous vous êtes mis votre fille à dos. Pour pouvoir le voir, elle a fugué 4 fois et elle n'attend donc plus que ses 18 ans pour partir.
Vous avez encore la possibilité de discuter avec elle, lui dire que vous acceptez son choix et que si elle reste à la maison, elle pourra voir son petit ami et avoir plus de liberté, mais bon, ce n'est peut-être pas ce que vous désirez

Par **decus**, le **29/12/2010** à **00:16**

merci mais ce jeune homme fume de la drogue, boit, traîne dehors, a jamais travailler et elle ne me la jamais dit qu'il avait un copain elle me l'a imposé et depuis elle perd tout, elle est comme envoutée et comme son copain et haïtien j'ai peur de tout ça, j'ai même discuté avec les

parents lorsque j'ai été la chercher et il veulent eux le mariage je deviens fou, je ne sais plus quoi faire, sa dernière fugue je l'ai trouver chez lui elle a durée 2mois et elle est partis apres un rdv a son cfa sans rien du tout et ses fait tout payer par la famille du garçon. koi faire????????

Par **corima**, le **29/12/2010 à 00:24**

Et ses parents à lui, ils en pensent quoi que leur fils a la vie qu'il a. rnrnLa meilleure solution, c'est de prendre sur vous, l'autoriser à voir son petit ami également chez vous, l'inviter à manger par exemple et discuter avec lui. Lui expliquer que ce que vous desirez pour votre fille, c'est un garçon sérieux qui travaille et construise un avenir sérieux sur des bases saines avec votre fille. rnrnVotre fille est très accrochée à lui parce qu'elle veut aller à l'encontre de votre autorité et que chez ses parents à lui tout est permis. Mais quand elle aura sa liberté, qu'elle vivra chez eux, les choses vont peut etre changer. La liberté n'est pas toujours rose et elle rentrera peut etre d'elle meme au bercail rnrnJe comprend votre angoisse, mais malheureusement, vous ne pourrez plus rien faire à sa majorité, si elle n'a pas de quoi vivre, elle pourra meme demander à ce que vous lui versiez une pension alimentaire, c'est vous dire...

Par **Marion2**, le **29/12/2010 à 00:26**

Votre fille aura 18 ans le 14 janvier, elle sera majeure et elle peut faire ce qu'elle veut. rnrn[citation]**sa dernière fugue je l'ai trouver chez lui elle a durée 2mois et elle est partis apres un rdv a son cfa sans rien du tout et ses fait tout payer par la famille du** [/citation] rnrnEt qu'avez-vous fait à ce moment là ??? A priori, rien, c'est à ce moment là qu'il fallait agir!!!

Par **decus**, le **29/12/2010 à 00:33**

j'ai fait venir ses parents a la maison enfin sa mère son père est pas venu car ne veut pas de tout ça, il était là aussi ma femme et moi avons dit au garçon et a sa mere ce que nous voulions pour notre fille etc... tout avez l'air si clair il est venu a la porte je l'est est laisser sortir un après midi et le lendemain pendant que je suis au travail il vient et dit a ma femme: le 14 janvier je viens chercher votre fille.!!!! sa mere est d'accord car quand notre fille etait chez eu il ne sortais plus et avais laissez tomber ses copains.

Par **corima**, le **29/12/2010 à 00:42**

C'est bien si votre fille a du bon pour lui. Apparemment vous avez déjà fait tout ce que vous pouviez faire, éventuellement, essayez de leur proposer une semaine dans une famille et une semaine dans l'autre en attendant qu'ils soient autonomes financièrement et qu'ils puissent s'installer. rnrnEn attendant, il a l'air de tenir à votre fille et ne pas profiter d'elle, au contraire, au dire de ses parents, votre fille lui est benefique et arrive à faire en sorte qu'il ne traine

plus.rnrnJe sais, je suis aussi une maman, ma fille a eu 18 ans en mars cette année et j'aurai été catastrophée qu'elle parte car pour nous parents, ce sont encore de grands bébés. J'ai encore à peu près 3 ou 4 ans devant moi avant qu'elle ne termine ses études, donc restera encore tout ce temps là à la maison. rnrnEt surtout, j'ai pris sur moi et lui ai laissé voir son chéri autant qu'elle veut, j'ai même fini par l'apprécier beaucoup, donc ne désespérez pas, vous aussi vous vous attacherez peut-être à son amoureux quand vous le connaîtrez mieux

Par **decus**, le **29/12/2010** à **00:48**

merci moi c'est le papa la maman n'en peut plus j'ai peur que pour ma fille se soit une erreur comme c'est le vrai premier copain et qu'elle regrette après elle était en première année coiffure et a été virer à cause des retard et absence etc.... seulement depuis qu'elle est avec lui avant elle était superbe et le garçon c'est un voyou je ne veux pas que ma fille me dise dans 5 ou 10 ans fallait me retenir

Par **decus**, le **29/12/2010** à **00:55**

merci pour tout je suis européen et je crois que je vais l'envoyer au pays un ou deux ans le temps qu'elle réfléchisse.

Par **corima**, le **29/12/2010** à **01:10**

J'avais bien compris que vous étiez le papa. Ça va être compliqué d'envoyer votre fille dans votre pays, si elle est amoureuse, vous n'allez pas pouvoir la contrôler.rnrnJe vous souhaite bien du courage, papa ou maman, c'est pareil, on s'angoisse tous pour nos enfants

Par **decus**, le **29/12/2010** à **01:14**

merci à vous je pense que l'envoyer la bas est pas mieux mais nécessaire et elle n'aura accès à aucun de ses papiers donc aucune fuite possible merci à vous je vais y réfléchir

Par **corima**, le **29/12/2010** à **01:18**

Oui, réfléchissez y bien, car une fois majeure, vous n'aurez pas le droit de faire une rétention de ses papiers d'identité, elle pourra porter plainte pour ça contre vous et pour séquestration.rnrnNe faites pas de bêtises que vous pourriez regretter

Par **decus**, le **29/12/2010** à **01:24**

merci beaucoup a vous de votre soutien.

Par **corima**, le **29/12/2010** à **01:27**

De rien, faites le bon choix pour elle et pour vous

Par **mimi493**, le **29/12/2010** à **02:12**

[citation]merci a vous je pense que l'envoyer la bas est pas mieux mais nécessaire et elle n'aura acce a aucun de ses papier donc aucune fuite possible merci a vous je vais y réfléchir [/citation]
ça c'est un délit dès qu'elle aura 18 ans, séquestration en prime. Si elle est déterminée, elle arrivera bien jusqu'à l'Ambassade de France
Vous n'avez pas fait le nécessaire lors de sa fugue, ça ne vous permet pas de faire ce que vous voulez de votre fille en l'envoyant au pays (certaines asso sont pleines de filles dont le père veut les envoyer de force "au pays", c'est assez simple, surtout si proche des 18 ans, d'avoir une décision rapide pour vous enlever tout droit)
En sus, si vous faites ça, un juge sera plus enclin à vous condamner à payer une pension alimentaire à votre fille
Si vous voulez avoir encore quelques chances de sauver l'avenir de votre fille, laissez-là partir avec amour en lui disant bien que la porte est ouverte, qu'elle peut toujours revenir, que vous ne lui ferez aucun reproche. Sinon, quand ça ira mal, elle ne reviendra pas, elle ne supportera pas que vous puissiez crier victoire, elle ne voudra pas subir les "je te l'avais bien dit". alors elle aura une attitude jusqu'au boutisme, quitte à se détruire définitivement, ses enfants avec.

Par **decus**, le **29/12/2010** à **08:36**

merci mais je connais ma fille ce qui me choque c'est son comportement depuis qu'elle est avec ce garçon jusqu'à ce qu'il fasse des menaces a son frère de 14ans pour qu'elle puisse sortir entre deux fugue je veut le meilleur pour ma fille et je sais que ce garçon n'est pas bien avant que ce soit son copain comme préciser avant il se livrer a divers délit etc....ma fille qui a jamais fréquenter ce milieu nous choque et je vous passe des commentaire donner a son frère car ce garçon habite a 150 mètre de la maison vous imaginer!!!!

Par **HelenaJelena**, le **19/06/2021** à **16:03**

Bonjour à tous,
Ma fille a eu 18 ans, un mois après elle n'a fait que découcher de la maison, bien évidemment sans dire réellement où elle se rendait. Et quand elle revenait elle était vêtue de jogging masculin et portait des slips type boxer. Elle a coupé court un soir elle m'a dit qu'elle sortait avec ses copines et qu'elle rentrerait pour 22h et elle n'est jamais rentrée

depuis une semaine. Ses agissements durent depuis 4 mois. Elle a coupé tout contact, elle est lycéenne n'a aucune situation. Elle aurait été aperçu traînant jusqu'à 4h du matin dans les rues. Attitude fugueuse et tendance à l'auto-destruction, je cherche une solution à tous ces problèmes.